



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ligne Eaubonne Saint-Lazare

Question écrite n° 113477

Texte de la question

M. Jean Bardet appelle l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur les difficultés d'information des voyageurs sur la ligne RER C (Pontoise-banlieue sud) et la ligne SNCF Pontoise-Paris Nord, depuis l'ouverture de la liaison Eaubonne-Saint-Lazare. L'exemple de la gare Franconville-Le Plessis-Bouchard est particulièrement significatif : panneaux d'affichage électronique hors service depuis le mois d'août ; annonces orales, quand il y en a, inaudibles du fait du bruit ambiant (trains, avions, circulation routière) ; plaques indiquant la destination des trains illisibles car bien souvent taguées ; trains omnibus, annoncés directs en cours de trajet ; sans compter les dénominations des trains sur la ligne RER C ne parlant qu'aux seuls initiés (FAST, GOTA, NORA,... !). De tels désagréments bouleversent quotidiennement la vie de l'ensemble des voyageurs dont l'exaspération légitime est exacerbée par des retards réguliers. Cela explique aussi la multiplication des embouteillages enregistrée sur l'A 15. Il est inévitable que les Val-d'Oisiens modifient leur mode de transport au regard de la situation rencontrée dans les transports en commun. Il est vrai que le fait que le conseil régional d'Île-de-France, consacrant 50 % de son budget transport au tramway parisien, ne participe en aucun cas à l'effort qui devrait être fait. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui préciser les mesures qu'il entend prendre pour répondre à l'attente des habitants de la 3e circonscription du Val-d'Oise en ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Jean Bardet](#)

Circonscription : Val-d'Oise (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113477

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 décembre 2006, page 13193